

Fournitures scolaires – élèves de CM1 – 2023-2024

Comme expliqué en septembre 2022, certains cahiers vont être réutilisés sur plusieurs années afin de ne pas gaspiller les pages. La liste de matériel figurant sous le nom « **matériel déjà en classe** » n'est donc **pas à acheter**. Pour le reste, merci de bien respecter les indications de couleur, de taille et de nombre.

Matériel déjà en classe :



Cahier d'allemand
Cahier de sciences
Cahier d'histoire
Cahier de géographie
Cahier de poésies et chants
Cahier de leçons
Classeur

Matériel à acheter pour la rentrée :



2 cahiers rouges grands carreaux en 24x32cm
1 petit cahier bleu grands carreaux en 14,8x21cm
1 petit cahier vert grands carreaux en 14,8x21cm
1 paquet de feuilles blanches
1 paquet de feuilles à carreaux
1 pochette cartonnée (format A4 : 21 x 29,7 cm)
12 intercalaires (format A4 : 21 x 29,7 cm)
1 lot d'étiquettes
1 agenda (une page par jour)
1 ardoise avec effaceur
1 gourde + 1 gobelet en plastique dur (pour les anniversaires)
1 boîte à mouchoirs
1 petit sac congélation qui se ferme au nom de l'enfant (réserve)

Matériel trousse :



1 stylo friction bleu + 4 recharges (prévoir renouvellement)
1 stylo friction rouge + 4 recharges (prévoir renouvellement)
1 stylo friction vert + 4 recharges (prévoir renouvellement)
1 stylo friction noir + 4 recharges (prévoir renouvellement)
1 crayon de papier (prévoir renouvellement)
1 gomme
1 taille-crayon
1 paire de ciseaux
2 surligneurs
6 feutres d'ardoise (prévoir renouvellement)
4 gros tubes de colle (prévoir renouvellement)
1 règle de 30cm
1 équerre
1 compas
1 lot de crayons de couleurs
1 lot de feutres

Mettre dans une trousse les feutres et crayons de couleurs, dans une autre le matériel du bureau et dans un sachet congélation la réserve. Mettre également tout le matériel au nom (ou initiales) de votre enfant.

La maîtresse pourra éventuellement vous demander quelques fournitures complémentaires au cours de l'année.

Pensez également à l'attestation d'assurance au nom de l'enfant et avec les mentions suivantes :

- **Responsabilité civile**
- **Individuelle accident**